

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
CGGG - Centre Gilles Gaston Granger

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Aix-Marseille Université - AMU

Centre national de la recherche scientifique -
CNRS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 19/03/2024



Au nom du comité d'experts :

Francesca Merlin, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Francesca Merlin, CNRS, Paris

Experts : M. Raphaël Cambon, CNRS, Mont Saint Aignan
Mme Valeria Giardino, CNRS, Paris
Mme Fatiha Id M' Hand, université de Poitiers
M. Cyrille Imbert, CNRS, Nancy

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Nadia Mekouar-Hertzberg

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre Gilles Gaston Granger
- Acronyme : CGGG
- Label et numéro : UMR 7304
- Composition de l'équipe de direction : M. Pascal Taranto

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS5 Cultures et productions culturelles

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Axe 1 : Histoire et philosophie des sciences

- 1) Philosophie, épistémologie et histoire des sciences
- 2) Histoire et philosophie des mathématiques
- 3) Histoire et philosophie de la physique
- 4) Logique et fondements des mathématiques et de l'informatique
- 5) Histoire et philosophie de la biologie et de la psychologie
- 6) Enseignement des sciences et transdisciplinarité

Axe 2 : Histoire de la philosophie et ontologies du présent

- 1) Histoire de la philosophie
- 2) Épistémologie et société
- 3) Philosophie de l'esprit et des neurosciences
- 4) La transition numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche/outils collaboratifs citoyens

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre Gilles Gaston Granger est une unité mixte de recherche associant l'Université d'Aix-Marseille (Aix-Marseille Université - AMU) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Il porte le Département de Philosophie de l'AMU (co-porté avec l'IHP jusqu'au 1^{er} décembre 2022) et il est rattaché à l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS (section 35 : Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art). Il est intégré dans l'ensemble fonctionnel de la Maison de la recherche sur le site géographique de la Faculté de lettres d'Aix-en-Provence, mais aussi sur le site de St-Charles à Marseille.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité est membre fondateur et membre du conseil scientifique et du copil de trois instituts d'établissement nouvellement créés par l'AMU, labellisés et financés par l'idex : InCIAM (Institut « Créativité et Innovation » dont l'unité dirige l'Axe 1 « épistémologie de la créativité »), SoMuM (sociétés en mutation en méditerranée) et Origines (exobiologie et vie extraterrestre).

Elle fait partie du GDR 3719 Philmat, du GDR 3398 Histmath (avec une forte participation), du GIS Genre (participation inexistante), du RTP Éducation du CNRS (Nicolas Vibert, Grégoire Borst : participation régulière) membres du pôle pilote de formation AMPIRIC. Comme affirmé dans le rapport d'auto-évaluation, « globalement, tout se trouve ici : <https://centregranger.cnrs.fr/> ».

Elle fait également partie de l'Equipex Idée de Marc Gurgand (Innovation, Données et Expérimentations en Éducation) labellisé en décembre 2020, de la Fédération Sfere, et de la plateforme labellisée H2C2 à la Maison de la Recherche.

La SATT-SE est partenaire dans cinq projets de recherche/innovation du Centre Granger : LABQ, SMILE, APPARAT, AutoEval, VigiScol. L'incubateur Belle-de-Mai est partenaire pour le montage de deux entreprises en 2022 (LABOMEGA et SMILE).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité	
Professeurs et assimilés	4
Maîtres de conférences et assimilés	11
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	7
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	4
Sous-total personnels permanents en activité	26
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	1
Personnels d'appui à la recherche non permanents	1
Postdoctorants	2
Doctorants	17
Sous-total personnels non permanents en activité	21
Total personnels	47

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON-TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Aix-Marseille Université	15	0	1
CNRS	0	7	3
Autres	0	0	0
Total	15	7	4

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	363
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	257
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	160
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	24
Total en keuros	804

AVIS GLOBAL

Tel qu'il a été rédigé, le rapport d'auto-évaluation a rendu très difficile l'extraction des informations pertinentes et nécessaires au cadre réglementaire du Hcéres. Les membres du comité, collègues soucieux d'apporter un regard extérieur sur l'unité et d'engager un dialogue constructif avec leurs pairs à propos de l'unité, ont déploré de ne pouvoir disposer des informations requises en vue de réaliser leur évaluation dans les meilleures conditions.

L'écosystème local (AMU, idex et instituts interdisciplinaires) fournit à l'UMR des occasions de financement importantes et multiples (contrats doctoraux, postdoctoraux, appels à projets des instituts, etc.), ainsi qu'un accès à la formation de jeunes chercheurs et chercheuses au travers de la Licence Science et Humanités et du Master. De ce point de vue, il est important que l'UMR poursuive les efforts engagés en vue de résoudre les tensions, héritées de situations antérieures, qui existent en son sein, et ce afin de tirer profit des occasions proposées par le contexte local. Elle pourra ainsi continuer à développer les recherches de premier plan pour lesquelles elle est reconnue et accroître son attractivité scientifique.

Les activités et dynamiques nouvelles issues des programmes développés en partenariat avec le CNRS, avec des partenaires extérieurs ou avec les instituts de l'idex, sont intéressantes et ne fragilisent pas les équilibres au sein du centre. Cependant, il serait souhaitable qu'elles acquièrent un statut identifiable (activités de recherche, activités d'accompagnement de la recherche, créations d'outils académiques, etc.) pour être plus clairement positionnées par rapport aux projets du centre et pour assurer aux livrables une certaine pérennité. Elles sont, à ce stade, trop dépendantes d'occasions ponctuelles.

L'organisation de l'UMR en deux axes forts devrait permettre de préciser et de renforcer son identité et son statut régional, national et international ; or, l'unité n'est pas encore parvenue à définir les éléments structurants permettant à chacun de ses membres de trouver sa place au sein d'une ligne scientifique globale équilibrée. Bien sûr, la situation actuelle ne porte pas atteinte à la qualité des recherches individuelles ou émanant de petits groupes, mais elle pose des problèmes de visibilité de l'UMR depuis l'extérieur. Le projet global de l'unité n'est pas clairement identifié, ce qui nuit à son attractivité, à la création de dynamiques collectives et à l'exploitation du potentiel local, à la fois d'un point de vue interne et externe. De plus, l'appropriation, par les membres de l'UMR, d'un tel projet pourrait permettre de dénouer les situations de tension.

Enfin, la nouvelle structure de la gouvernance, demandée par le CNRS (élaboration d'un règlement intérieur, d'un conseil de laboratoire, etc.), est destinée à fluidifier le fonctionnement de l'unité en associant, de façon collégiale, ses membres aux prises de décisions et à la définition des orientations. Les enjeux de cette nouvelle gouvernance ne semblent pas avoir été compris de tous les membres. La direction de l'unité est chargée d'orchestrer ces transitions, mais il revient aussi aux membres de l'unité de faire l'effort de comprendre et de s'approprier les cadres administratifs, souvent contraints, d'une unité. La façon dont le rapport d'auto-évaluation a été rédigé, son fond et sa forme, sont, au moins en partie, une conséquence de ce manque d'implication.

Finalement, il apparaît qu'en dépit de nombreux problèmes et tensions internes, une amélioration semble en cours. Dans ce contexte, l'unité continue de proposer d'excellentes contributions scientifiques ; toutefois, les mutations récentes de son environnement administratif et professionnel (structuration de l'idex notamment, évolutions au sein du CNRS, gouvernance), humain (départs à la retraite, changement des axes, nouveaux partenaires institutionnels proches, etc.) et pédagogique (renouvellement des maquettes de formation, parcours du master, etc.) nécessitent que tous ses membres de l'unité contribuent à la (re)construction de l'identité organique de l'UMR, et se structurent pour préserver son avenir.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Selon le précédent rapport, la présentation des axes et thèmes de recherche de l'unité manquait de lisibilité, celle-ci a donc changé, notamment à l'occasion du départ des derniers membres impliqués dans l'axe « ergologie », le thème 3 n'existant plus en 2022 ; l'UMR ne propose plus que deux axes dorénavant : 1) Histoire et philosophie des sciences, et 2) Histoire de la philosophie et ontologies du présent ; ce second axe paraissant plus hétérogène que le premier. Il avait également été conseillé au CGGG de resserrer le nombre de projets et de mettre en place une politique d'accueil de chercheurs étrangers. Le comité a constaté que les projets restent nombreux, ce qui ne constitue pas une faiblesse. Cependant, la politique de l'unité concernant les chercheurs invités n'est pas claire, car leur nombre et leurs noms ne sont pas mentionnés dans le rapport d'auto-évaluation. Un autre point faible souligné par le précédent rapport concernait l'encadrement de la recherche signalé comme étant déséquilibré. Depuis, deux CR ont obtenu leur HDR et deux autres membres de l'unité sont en train de préparer l'HDR, mais comme ni la liste des encadrants ni celle de leurs doctorants n'ont été remises avec le rapport, il est difficile d'attester clairement l'évolution.

Le précédent rapport contenait une recommandation importante pour une meilleure insertion de l'unité au sein de la tutelle universitaire (AMU) : se rapprocher de l'Institut d'histoire de la philosophie (IHP), équipe d'accueil avec laquelle le CGGG co-portait le Département de philosophie de l'AMU. Aucune stratégie de rapprochement ne semble avoir été menée. La fermeture récente de l'IHP a probablement permis de résoudre le problème.

L'absence de collaborations avec d'autres laboratoires nationaux était aussi, selon le précédent rapport, un point faible de l'unité. À cet égard, l'unité a réalisé des efforts d'ouverture vers les autres laboratoires d'histoire et philosophie des sciences en France demandés. Elle a par exemple été impliquée, de 2016 à 2021, dans le projet ANR Mathésis co-porté avec le laboratoire SPHERE.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'UMR est un élément moteur dans son environnement, elle porte le Département de Philosophie (co-porté avec l'IHP jusqu'au 1^{er} décembre 2022) et elle est parfaitement intégrée dans la Maison de la Recherche. Elle dispose de ressources suffisantes pour soutenir la recherche et accompagner les doctorants et doctorantes. Durant le précédent quinquennat, l'unité s'est heurtée à des difficultés RH, elle n'a pu disposer de recrutement côté AMU ; le manque de personnel de soutien à la recherche vient d'être résolu grâce au soutien du CNRS (un poste d'IR pour le traitement d'archives et un poste NOEMI pour la bibliothèque).

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Depuis la dernière évaluation Hcéres, les objectifs scientifiques de l'UMR restent inchangés : développer l'épistémologie comparative des sciences (des sciences physiques aux sciences humaines et sociales en passant par la biologie) d'un point de vue historique, ontologique et fondationnel. Les axes ont été restructurés (celui portant sur l'ergologie a disparu) et certaines thématiques ont pris de l'ampleur, notamment celles qui concernent le numérique dans l'organisation de la recherche : on peut citer, par exemple, le projet LABQ et le projet AutoEval.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité s'efforce de répondre aux règles et normes du CNRS via le développement d'un règlement intérieur et la création d'un conseil de laboratoire. Ces changements de gouvernance récents devraient permettre une gestion plus collégiale de la vie de l'unité. Ils devraient également permettre, à terme, d'apaiser certaines tensions et d'intégrer les différentes contraintes institutionnelles qui pèsent sur les décisions. Le CGGG devrait pouvoir mieux répondre aux occasions nombreuses que lui offre son environnement scientifique.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est bien implantée et identifiée dans son environnement, elle porte le Département de Philosophie et la fermeture de l'IHP en décembre 2022 renforce sa position. Ses bureaux sont installés à la Maison de la Recherche où elle participe à ses actions. Le Centre Gilles Gaston Granger est une composante identifiée au sein des instituts d'établissements AMU Sociétés en Mutation en Méditerranée (SoMuM) et l'Institut Créativité et Innovations Aix-Marseille (INCIAM). Elle fait également partie de l'institut Origines (exobiologie) et a notamment participé à ses activités en déposant, avec quatre autres unités, un projet A*MIDEX.

L'unité dispose de ressources et moyens satisfaisants pour ses activités. En termes financiers, elle est très active et répond à des appels à projets qui lui permettent d'augmenter ses ressources propres (obtention de financements extérieurs sur AAP et contrats : ANR « Mathésis », AMIDEX « Biomorphisme », SATT-SE, DARII région Sud et MITI CNRS pour les projets LABΩ et SMILE) : cela représente sur la durée du contrat un total de plus de 350K€. En termes de ressources matérielles, l'unité dispose d'une imposante bibliothèque et d'un fonds documentaire de plus de 25000 volumes. Quant aux ressources pour les doctorants, elle leur propose une salle mutualisée équipée de postes informatiques ainsi que des logiciels utiles pour la recherche (DeepL Pro). Les problèmes de ressources humaines rencontrés par l'unité durant ces dernières années viennent d'être résolus, le personnel de soutien de la recherche a été renforcé grâce au CNRS qui lui a attribué, courant 2022, un poste d'Ingénieur de Recherche en gestion des données, matériels et numériques et un poste NOEMI pour la gestion de la bibliothèque.

Points faibles et risques liés au contexte

Depuis 2017, aucun recrutement par AMU n'a été possible pour l'unité. Les raisons de cette impossibilité apparaissent liées à un conflit durable au sein du Département de philosophie et il n'a pas été possible de définir si une solution était en bonne voie. Cette situation, et en particulier le manque de personnel d'appui à la recherche, n'a pas mis l'unité dans les meilleures conditions pour exercer ses activités de recherche et d'enseignement, mettant notamment un frein à la recherche de financement par des projets d'envergure nationale et internationale (type ANR et ERC).

Il semblerait que ce manque de personnel ait eu un impact sur la qualité du site internet de l'unité. La navigation et la recherche d'information sur ce site sont peu aisées, ses aspects sont peu homogènes, peu actualisés et son organisation n'est pas optimale. Ce site ne met pas en valeur l'unité ni ne présente de façon attractive la richesse des recherches menées au sein de l'UMR, ce qui est contre-productif pour son rayonnement.

Enfin, et toujours au sujet du personnel, depuis 2018, un ingénieur d'études AMU appartenant à l'unité, documentaliste, est absent. Cette situation porte préjudice à l'accès et l'exploitation de la bibliothèque et de son riche fonds documentaire. Il serait souhaitable qu'une solution soit trouvée pour soulager l'unité.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est bien insérée dans le paysage marseillais : elle connaît les capacités de ses partenaires et les politiques de ses tutelles. Elle s'est ainsi investie dans trois des instituts thématiques (INCIAM - Institut « Créativité et Innovation » dont le CGGG dirige l'Axe 1 « épistémologie de la créativité »), SoMuM (sociétés en mutation en méditerranée) et Origines (exobiologie et vie extraterrestre) tous trois issus de l'idex de la tutelle. Elle comprend

parmi ses chercheurs et enseignants-chercheurs des membres élus ou siégeant dans plusieurs instances académiques locales (par exemple, la Commission de la Recherche AMU, le Conseil Académique Restreint AMU, l'ED 356, le Conseil scientifique de la MMSH, etc.). Bien que le rapport reconnaisse des disparités entre ses membres en termes d'implication et de travail, l'unité y fait face en essayant de tisser un réseau de relations scientifiques, administratives et politiques solides, ce qui lui la rend proactive dans son environnement de recherche.

Les nouveaux projets, dont LABΩ et SMILE, sont susceptibles d'avoir un impact économique et sociétal ainsi que les deux start-up en cours de montage (incubateur Belle-de-Mai). Un effort de mise en ligne systématique sur HAL des résultats de recherche, et depuis peu avec des DOI propres, sont à remarquer et à valoriser.

Points faibles et risques liés au contexte

Les projets qui apparaissent dans le descriptif des axes et dans le rapport d'auto-évaluation (item 4 de l'axe 2 : mais ce sous-axe n'apparaît en fait pas dans l'organigramme de l'axe 2 sur le site internet, voir la page <https://centranger.cnrs.fr/spip.php?article101>) posent question. Ces projets sont fortement mis en avant dans le rapport d'auto-évaluation, mais leur rôle structurant au sein du laboratoire et leur impact sur la politique scientifique de recherche de l'unité ne sont pas expliqués. Ils donnent l'impression d'activités à part liées à la grande activité de leur porteur et à son implication dans la gestion, le management, l'équipement de la recherche et son positionnement dans l'espace social en lien avec les citoyens et les entreprises. Le lien entre ces projets fortement financés et la politique de recherche de l'unité n'est pas clairement identifiable, pas plus que l'intérêt à développer des outils techniques visant à accompagner la transition numérique de la science et des outils au service d'une science citoyenne.

De nombreuses activités citées dans le rapport d'auto-évaluation comme portées par l'unité semblent menées par des membres n'y appartenant pas (par exemple, le projet porté par Pierre Roy, Montpellier, management, par Nicolas Vibert, Université de Poitiers, psychologie, ou par Grégoire Borst, Université de Paris Cité, psychologie). Collaborer avec des membres extérieurs, notamment dans le cadre de participation à des plateformes ou à des instruments institutionnels mis en place via les grands organismes de recherche et dans le cadre de réseaux scientifiques, n'est pas un problème, au contraire ; mais le comité s'est demandé jusqu'à quel point ces activités devaient apparaître comme faisant partie de la recherche de l'unité et de son identité scientifique.

Une réflexion sur le statut que l'unité souhaite donner à ces activités d'accompagnement de la recherche, et à leur rapport aux axes de l'unité, est indispensable.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité s'efforce de répartir les responsabilités de manière paritaire. Ainsi, la responsabilité des axes est assurée par un binôme mixte (un homme et une femme).

Un membre de l'unité est spécialisé dans la prévention des RPS et l'hygiène et la sécurité, l'agent suit régulièrement les formations et préconisations dans ces domaines. L'unité travaille à optimiser son activité en tenant compte de l'aspect environnement et développement durable, notamment à travers le télétravail, et plus généralement en s'appuyant sur la réglementation et les process des tutelles en matière de continuité d'activité. L'unité dispose d'un correspondant environnement et développement durable.

L'unité dispose d'un patrimoine scientifique important et de données sécurisées par deux agents chargés de la protection des données, un membre du laboratoire et un agent mutualisé de la Maison de la Recherche. Récemment, un poste d'ingénieur de recherche pour la gestion complète de son patrimoine scientifique a été obtenu par l'unité (côté CNRS).

Points faibles et risques liés au contexte

Comme remarqué ci-dessus, l'unité est sensible à son environnement ; cependant, elle n'explicite pas suffisamment le format des réunions (présentiel, hybride, distanciel) qu'elle met en place pour réduire les risques. L'unité fait également face à des incidents récurrents qu'elle ne peut résoudre par la seule présence d'un agent spécialisé dans la prévention des RPS et hygiène et sécurité. Elle se plaint du manque de réactions de la part des tutelles face à des cas de risque psychosocial. Ces difficultés nuisent aux conditions de travail et à l'activité de l'unité. Bien que l'unité dispose de compétences nécessaires à la protection des données, elle a manqué

de personnel pour la gestion de son fonds patrimonial, problème – il est vrai – récemment résolu en avril 2022 par l'obtention d'un poste d'ingénieur de recherche CNRS.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

Le rapport fourni et les entretiens menés ne nous ont pas apporté les éléments permettant d'évaluer l'attractivité de l'unité, ce qui est regrettable. Cependant, sur la base des éléments apportés, il est clair que l'UMR pourrait être plus attractive si les problèmes avec la tutelle AMU étaient définitivement résolus, lui permettant ainsi d'obtenir de nouveaux postes. À cette fin, les membres devraient aussi s'impliquer davantage dans les réponses aux appels à projets nationaux et internationaux, malgré le faible taux de succès dans un contexte de forte concurrence.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les points forts de l'unité en termes d'attractivité et de rayonnement scientifique n'ont pu être remarqués en raison de l'absence d'informations dans le rapport d'autoévaluation remis et lors des entretiens.

Points faibles et risques liés au contexte

L'attractivité de l'unité et son rayonnement scientifique n'ont pu être évalués en raison de l'absence d'informations dans le rapport d'autoévaluation remis et lors des entretiens. En particulier, dans le rapport d'autoévaluation, l'unité ne donne pas de détails mais répond « oui » alors qu'il ne s'agit pas de questions. À propos de la construction de l'espace européen de la recherche, aucun indice ne permet de dire si l'unité y participe. La rédaction du livret Europe pour la PFUE (Présidente Française du Conseil de l'Union européenne) est citée, mais pas contextualisée. De plus, cette rédaction est attribuée à Pierre Roy qui n'est pas un chercheur de l'unité CGGG.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les jeunes chercheurs et chercheuses font l'objet d'un très bon accueil par l'unité et d'un suivi tout au long de leur parcours. On peut d'abord remarquer une veille sur les étudiants de master afin d'encourager les meilleurs éléments et de les orienter vers des contrats doctoraux. Ensuite, l'unité soutient ses doctorants et doctorantes en mettant à leur disposition un espace de travail aménagé qui est également un lieu de vie. De plus, un séminaire mensuel leur est consacré, ce qui valorise leurs recherches mais aussi les relations entre eux. Enfin, l'unité accompagne ses postdoctorants et postdoctorantes par son réseau avec les instituts du CNRS et l'école thématique ECO-COMPLEX. La qualité de la politique d'accueil de l'unité se manifeste aussi dans un nombre important de sollicitations des chercheurs et chercheuses pour la rédaction d'une lettre de recommandation au concours CNRS.

Points faibles et risques liés au contexte

La politique active d'accueil de chercheurs et chercheuses invités n'est pas expliquée dans le rapport fourni. Tout en précisant qu'elle en a la capacité financière et matérielle, l'unité ne dit cependant pas quelles ont été les actions mises en place à cette fin. L'unité ne met pas non plus en exergue l'accompagnement des nouveaux chercheurs et chercheuses en les orientant vers des dispositifs de financement adaptés. Les relations distantes avec la tutelle AMU ont amené l'unité à privilégier ses liens avec le CNRS, ce qui a pu être un frein dans le dispositif d'accueil des collègues, mais aussi des doctorants et doctorantes. La normalisation des problèmes avec cette tutelle semble cependant être en cours, et cela depuis 2019 avec la nouvelle équipe de direction. Bien que l'unité dispose de ressources importantes et d'un vivier potentiel, elle ne possède pas de financement lui permettant de recruter ponctuellement des ingénieurs et des postdocs.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a été impliquée pendant cinq ans dans le projet ANR « Mathésis » sur les mathématiques leibniziennes en collaboration avec SPHERE, ce qui témoigne de sa volonté de collaborer avec d'autres unités d'histoire et de philosophie des sciences en France. Elle a aussi fait partie de deux demandes de financement (en cours d'évaluation) dans le cadre du PIA4 Maturation de technologies et du PEPR PIA4 MonEnvi.

Points faibles et risques liés au contexte

Pour l'instant, les réponses de l'unité aux appels à projets internationaux et européens n'ont pas été couronnées de succès, mais la liste de ces appels n'est pas précisée. Le rapport ne fait que mentionner le projet H2020 « Green Deal » et le projet ERC « Philtrans », dont la soumission n'a pas donné lieu à un financement. Quant aux projets lancés par les tutelles et par les collectivités territoriales (tutelles : CNRS MITI ; collectivités territoriales : DARII Sud, APOG, APEX), les détails manquent dans le rapport pour en évaluer la portée.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Aucune information sur la nature ou la qualité des équipements de l'unité ainsi que sur ses compétences technologiques n'a été apportée. Cet item ne la concerne pas totalement.

Points faibles et risques liés au contexte

Aucune information sur la nature ou la qualité des équipements de l'unité ainsi que sur ses compétences technologiques n'a été apportée. Cet item ne la concerne pas totalement.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

L'unité publie de manière régulière et soutenue. Toutefois, l'analyse des fiches individuelles fournies montre des disparités importantes entre les membres. Les publications en français priment, ainsi que les livres et chapitres de livres. Moins importants sont les articles publiés dans des revues internationales à comité de lecture. Le portfolio contient des publications de qualité, notamment celles issues de l'ANR Gödel ou encore du colloque « Les connaissances négatives » en coopération avec l'université CIVIS de Tübingen. Le rapport ne rentre cependant pas dans le détail de la production.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique semble importante et de qualité (pour ne donner que quelques exemples, l'édition des manuscrits inédits de Gödel, des articles dans des revues internationales de renom comme *Studies in History and Philosophy of Science*, des monographies publiées chez des maisons d'éditions nationales comme Seuil, et Vrin, et internationales comme Springer et MIT Press), mais les indicateurs permettant de l'évaluer finement n'ont pas été fournis. Le rapport d'évaluation est utilisé pour développer une critique des critères d'évaluation du Hcéres, en particulier de l'évaluation quantitative de la production, alors que de nouveaux standards qualitatifs sont déjà en place au Hcéres (cf. DORA et plus récemment CoARA).

Points faibles et risques liés au contexte

Si toutes les disciplines et toutes les recherches ne se prêtent pas aux mêmes types de publications, il est cependant regrettable, étant donné la qualité de certaines des recherches du centre (on pense par exemple à l'édition des Max-Phil de Gödel, ou aux travaux sur Priestley ou Alexandre d'Aphrodise) que les articles en langues étrangères soient rares et les publications dans des revues à forte visibilité (en profitant éventuellement de numéros spéciaux) soit l'exception.

La publication ou l'édition d'inédits de grande valeur confère à leurs auteurs un avantage académique indéniable qu'il serait possible d'exploiter de même que les nombreux chapitres publiés par les membres de l'équipe dans des ouvrages collectifs internationaux spécialisés (écrits en anglais). Les articles dans des revues internationales (anglophones) jouent, au sein des communautés académiques, des rôles multiples et différents des chapitres d'ouvrages collectifs spécialisés qu'il convient de ne pas négliger l'apprentissage progressif et collectif de la publication dans des revues anglophones par la communauté est ainsi important. L'excellence des travaux menés par le centre se prive d'un canal de diffusion majeur qui pourrait également, à terme, être décisif pour les jeunes chercheurs et chercheuses en quête de postes et pour leur carrière académique (la question est naturellement moins pressante dans les domaines où la communauté francophone est plus importante et autonome, comme dans de nombreux champs de l'histoire de la philosophie classique, mais elle reste d'actualité).

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité reconnaît en point fort que la production scientifique est importante. On compte par exemple seize monographies dans le champ de spécialité, 86 articles ACL, 135 articles scientifiques non-ACL/chapitres/direction de collectifs/autres par rapport au nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs permanents de l'unité.

Les doctorants et doctorantes ont une activité importante en matière de communications. Certains d'entre eux ont à leur actif des publications assez nombreuses.

Points faibles et risques liés au contexte

Le format de présentation des données de production consistant en des «fiches individuelles de production scientifique» n'a pas permis au comité d'évaluer la répartition du potentiel de recherche de l'unité. En consultant ces fiches, on peut néanmoins remarquer que les efforts de production ne sont pas équitablement répartis entre les membres de l'unité.

La présentation des données de production, après une très brève description de données agrégées, consiste en une liste alphabétique de «fiches individuelles de production scientifique», sans table des matières, sans numéros de pages et organisée en blocs liés à des réalités contractuelles (permanents, statutaires, ATER, doctorants et postdoctorants mélangés) et non par rapport à un avancement dans la carrière scientifique (PR-DR/Mdc-CR/post-doc/doc) ou à des facteurs pertinents sur ce point. Les sujets de recherche, des doctorants et doctorantes, leurs encadrants et l'année de leur début de thèse ne sont pas précisés. Aucun classement ni par discipline ni par équipe n'est non plus proposé. Dans ces conditions, il est difficile de développer sur ce point un avis ou des conseils nuancés, contextualisés et différenciés disciplinairement, par type de recherche et par catégorie de chercheur, ce qui serait, pourtant crucial pour une équipe aussi fortement interdisciplinaire. Cela est d'autant plus dommage que, de l'avis même du rapport d'auto-évaluation, les communications et les publications «sont les productions principales dans une unité SHS» (p.12).

Dans tous les cas, l'objectif du présent document n'est en rien l'évaluation des chercheurs et des chercheuses individuels, mais plutôt l'analyse des modalités, des moyens, des stratégies et des résultats de publication des différentes composantes de l'équipe. L'importance du rôle des collectifs dans la publication scientifique semble ainsi être niée.

Si l'activité, notamment en matière de communications, des doctorants et doctorantes est importante, elle est souvent locale ou dans le cadre de manifestations scientifiques à leur usage - à l'exception sans doute de doctorants et doctorantes étrangers en cotutelles. Dans ces conditions, on se demande jusqu'à quel point les doctorants et doctorantes francophones sont encouragés à essayer de participer à des manifestations au sein de la communauté internationale et sont accompagnés dans cette démarche formatrice. Le doctorat, surtout quand il est financé, doit permettre aux apprentis chercheurs de s'insérer progressivement dans la communauté de recherche qui, nonobstant toutes les restrictions qu'il convient d'apporter dans le cadre des SHS, reste

internationale. Les interventions locales ou dans des manifestations ad hoc pour apprentis chercheurs ont tout leur intérêt mais doivent servir de marchepieds à l'objectif réel de présenter, à terme, des travaux à des pairs ; la thèse doit *in fine* bénéficier d'une telle insertion. L'opposition entre faire sa thèse et garnir son portfolio n'est pas nécessairement aussi caricaturale que ce qui est affirmé dans le rapport d'auto-évaluation.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

Au titre de la science ouverte et de l'autonomie de la recherche, notamment en SHS, le projet LABΩ correspond à la construction d'un magnifique outil innovant dont on espère qu'il arrivera à son terme et rencontrera le succès. Permettant le travail collaboratif, c'est un projet bien lancé et financé depuis plusieurs années.

Points faibles et risques liés au contexte

Si le projet LABΩ est financé par des crédits publics importants, on s'étonne néanmoins de la difficulté à trouver une page internet qui restitue de façon précise un descriptif des réalisations déjà concrètes du projet et de son avancement. L'absence de publications n'est ici nullement reprochée, puisqu'il ne semble pas s'agir directement d'un projet de recherche mais d'un projet visant à construire des outils de recherche. La page <https://centregranger.cnrs.fr/spip.php?article928> semble être la seule existante et propose une description encore programmatique, artisanale dans sa présentation et somme toute peu développée.

En résumé, il serait souhaitable qu'une information de qualité sur ce beau projet et la réalisation de ses premières étapes soient plus systématiquement présentées au public et à la communauté académique, par-delà l'existence de présentations prospectives, au demeurant intéressantes, comme celle dans la lettre de l'INSHS (voir l'adresse donnée dans le rapport d'auto-évaluation, p.19), au moment où l'investigateur principal du projet semble se lancer dans un autre grand projet également de grand intérêt (SMILE).

Au sujet de l'intégrité scientifique et de l'éthique de la recherche, le rapport fourni critique la trame de l'évaluation du Hcéres. Cela n'est pas très constructif et ne permet pas de mener à bien l'évaluation par les membres de ce comité ni de permettre des échanges utiles entre pairs. De plus, la désinvolture avec laquelle le rapport aborde ces questions montre une regrettable méconnaissance des attendus de l'intégrité scientifique en SHS, ainsi que l'absence de prise de conscience des enjeux qu'elle soulève aujourd'hui, en particulier les difficultés et souffrances que ces problèmes peuvent occasionner pour les personnels de recherche (tout autant dans les laboratoires de SHS que dans les autres disciplines : voir l'actualité récente).

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité a plusieurs interactions avec des acteurs non académiques, notamment via des séminaires («Philosopher au quotidien») et les projets collaboratifs LABΩ et SMILE avec des partenariats industriels. Cependant, mis à part le projet SMILE, peu de détails sont mis en avant à ce sujet. L'unité, comme précédemment signalée pour d'autres rubriques, a rédigé le rapport comme si les critères étaient des questions auxquelles on répond par un oui ou par un non, et souvent se limite à dresser des listes ou à renvoyer à des liens.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a plusieurs interactions non académiques via des partenariats culturels et industriels. Nous ne disposons cependant que d'une liste (partenariats culturels avec la Friche de la Belle-de-Mai, la ville de Marseille (Alcazar), le séminaire Eco-Complex, la Médiathèque de Gardanne ; partenariats industriels pour les projets LABΩ et SMILE).

Depuis 2019 des enseignants-chercheurs interviennent dans des classes de SVT du lycée S. Veil (1 atelier/an sur le thème philosophie et épistémologie).

- un atelier en 2019 (« Les lunettes de Galilée »)
- un atelier en 2021 (« L'intelligence artificielle »).

Points faibles et risques liés au contexte

Malgré l'indication de plusieurs partenariats avec le monde non académique, le rapport ne contient que des listes et aucun complément d'information à ce sujet (exception faite pour le projet SMILE).

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité se distingue au sein des SHS par son activité remarquable dans le domaine de l'innovation, le dépôt de brevet (5), la création de start-up et par la production de revenus liés à cette activité (24 k€ environ).

Points faibles et risques liés au contexte

On a beaucoup de mal à comprendre dans quel cadre les réussites de l'unité en termes d'innovation ont lieu, à quels axes de recherche il faut les rattacher, s'il s'agit de succès liés à l'organisation (peu visible) de l'unité et à un savoir-faire authentique, à des actions d'individus particulièrement actifs ou à un contexte local favorable mais contingent. *In fine*, on peine à analyser les origines et le statut de ces réussites du modèle aixois - qu'on serait heureux de pouvoir exporter dans d'autres institutions si cela était possible.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

C'est dans le cadre de ses interactions avec des acteurs non académiques que des membres de l'unité mènent des activités de médiation auprès du grand public. Une liste non détaillée en est fournie (exposition à la Friche de la Belle-de-Mai, cycle de conférences à l'Alcazar et à la Médiathèque de Gardanne, journée grand public Eco-Complex, etc.). Des articles dans la presse et des capsules vidéo (CNRS, AZUR TV, YOUTUBE) font aussi partie de ces activités.

Points faibles et risques liés au contexte

Les activités de médiation et les interventions dans les débats de société ne sont pas présentées en détail dans le rapport fourni.

C - RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le comité recommande à l'unité de poursuivre les efforts qu'elle a déjà mis en place pour résoudre les tensions, héritées de situations antérieures et existant encore en son sein. Il invite ainsi l'unité à planifier dans son agenda annuel des événements liés à la vie du laboratoire. L'organisation de séminaires par axe est une voie à étudier, car elle permettrait de renforcer le travail collectif, en lui apportant du liant dans sa structuration et son fonctionnement. Une journée ouverte à tous les membres du laboratoire serait aussi souhaitable pour établir une synergie entre les axes et faire émerger des thématiques transverses.

En termes de ressources, l'appui du CNRS est précieux, mais un rapprochement avec la tutelle AMU, apparemment initié par l'unité depuis 2019, paraît comme une solution plus constructive et efficace pour retrouver des possibilités de recrutement.

Quant à la gouvernance, la mise en place récente d'un règlement intérieur et d'un conseil de laboratoire devrait permettre de consolider le fonctionnement de l'unité. Ce conseil doit notamment être le lieu pour poser les fondations de la politique et de la stratégie scientifique et budgétaire.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

L'unité devrait faire plus d'effort pour répondre aux appels à projets nationaux et internationaux, en essayant de répartir la tâche de manière homogène entre ses membres. Développer davantage les collaborations nationales et internationales est aussi un moyen d'augmenter l'attractivité de l'unité, en particulier aux yeux de collègues étrangers et de candidats potentiels pour des contrats postdoctoraux, dans la ligne de ce qui a déjà été fait par exemple lors de la soumission et de l'obtention d'un projet ANR en collaboration avec une autre unité française (SPHERE).

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

La production scientifique pourrait être améliorée par le nombre plus important d'ouvertures à l'international. Une meilleure répartition des efforts de publication entre les membres serait aussi une avancée appréciable et importante pour l'unité.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité encourage l'unité à poursuivre ses collaborations avec des acteurs non académiques, notamment dans le cadre de partenariats industriels, ainsi que ses activités de médiation et de vulgarisation. Là aussi, un effort plus équitablement distribué entre les membres de l'unité est recommandé.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 13 décembre 2022 à 08h45

Fin : 13 décembre 2022 à 18h00

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Mardi 13 décembre

08h45 - 09h00	Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs
09h00 - 09h15	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique
09h15 - 09h45	Entretien à huis clos avec la direction de l'unité
09h45 - 10h15	Entretien à huis clos avec le Vice-Président de la Commission de la Recherche
10h15 - 10h30	<i>Pause</i>
10h30 - 11h50	Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants. 10h30 - 10h50: exposé liminaire par la direction de l'unité (ne pas revenir sur le bilan, mais apporter des éléments d'information neufs par rapport au dossier d'autoévaluation, par exemple sur l'actualité de l'équipe, etc.). 10h50 - 11h50 : discussion à partir des questions du comité
13h45 - 14h45	Entretien à huis clos avec les enseignants-chercheurs statutaires
14h45 - 15h15	Entretien à huis clos avec les doctorants et les postdoctorants
15h15 - 15h45	Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche : ingénieurs, techniciens et administratifs
15h45 - 16h00	<i>Pause</i>
16h00 - 16h15	Entretien à huis clos avec la direction de l'unité
16h15 - 17h30	Réunion à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique` <i>Second debriefing</i> du comité. Préparation du rapport d'évaluation

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Comme mentionné à différentes reprises dans ce rapport d'évaluation, le rapport fourni par l'unité était largement incomplet et n'a pas permis au comité de mener à bien son travail. L'unité ne souhaitait pas être évaluée et a fortement critiqué la trame d'évaluation Hcéres dans le document qu'elle a remis. Le comité peut comprendre le point de vue l'unité mais aurait préféré qu'elle fasse part de ses réticences en amont de l'évaluation et que les tutelles, AMU et CNRS, soient associées à l'initiative.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Le Président de l'université

au

Département d'Évaluation de la recherche -
Hcéres

Objet : Observations de l'unité relatives au
rapport d'évaluation des experts Hcéres

N/Réf. : VPR/LS/AMS/CM – 23-07

Dossier suivi par : Cécile Merle

Tél : 04 13 94 95 90

cecile.merle@univ-amu.fr

Vos réf :

DER-PUR230023028 - CGGG - Centre Gilles Gaston Granger

Marseille, le jeudi 16 février 2023

Madame, Monsieur,

Je fais suite au mail que vous nous avez adressé le 15/02/2023 dans lequel vous me communiquez le rapport d'évaluation Hcéres de l'Unité CGGG - Centre Gilles Gaston Granger.

Comme demandé dans ledit mail, je vous fais part des observations de portée générale :

Observations de l'unité

Nous tenons avant tout à remercier le comité pour son travail difficile. Il est vrai que l'unité s'est en partie soustraite aux conditions formelles posées par le référentiel proposé, ce qui n'a pas facilité le travail des experts. Nous avons pris au pied de la lettre les précisions apportées par Eric Saint-Aman lors de la réunion avec la coordination des directeurs de laboratoires du 21 février 2022 (ADL, dont la direction du CGGG fait partie) : le « référentiel » n'est qu'un « guide de lecture » (une « architecture », un « cadre ») sur lequel les unités s'appuient, et qui n'est en rien normatif ». Nous avons donc pris la liberté de ne répondre que laconiquement à certaines rubriques non pertinentes pour nous, à exprimer notre incompréhension envers d'autres qui ne dépendent pas de l'action des DU (l'éthique et la déontologie, le taux de production individuel...) et notre désir de voir engager une vraie réflexion en amont pour d'autres rubriques encore (la notion d'évaluation, de qualité...). En effet, l'expression des réticences « en amont », comme les experts l'auraient préféré, a bien eu lieu pour des dizaines d'unités lors d'un grand mouvement de contestation à l'automne-hiver 2021, néanmoins le référentiel avait déjà été fixé sans concertation avec les unités, et c'est donc celui-là que nous avons été invités à « adapter ». Dans une démarche auto-évaluatrice, l'HCERES a pris lui-même la mesure des difficultés des unités lors de cette vague, et a déjà modifié la trame de la vague D, en plus d'engager des groupes de travail sur la nécessaire simplification des procédures. Néanmoins, le comité a parfaitement relevé que l'unité est en phase de transition, que le chantier est encore inachevé pour l'apaisement des tensions internes et la réparation des situations héritées d'un passé difficile. Nous recevons ses recommandations avec attention (travailler sur la clarté et la qualité du site web, engager davantage tous les personnels dans la vie et les actions de l'unité, mieux articuler les productions d'outils au programme scientifique, s'engager davantage dans l'obtention de mobilités et de financements sur appel, réfléchir à la structuration du Centre).

Les tutelles de l'unité, CNRS et AMU, n'ont pas d'autres observations à ajouter.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



Eric BERTON



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)